

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIV 2

GRETA du Val d'Oise (95)

Lycée Nadia et Fernand Léger - ARGENTEUIL - module court

OBJECTIFS

L'AFGSU de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

CONTENU

Module de 10 heures, sous la forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant :

- D'identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien
- D'alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
- D'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats
- D'arrêter une hémorragie externe
- D'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...)
- De mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

Module de 7 heures sous la forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles permettant :

- D'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats
- D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
- D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- En l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés
- Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette)
- D'effectuer ou faire réaliser un relevage ou un brancardage
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné
- D'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

Module d'une durée de 4 heures sous la forme d'un enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs permettant :

- d'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
- De participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN)
- De s'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et d'identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 21 h, dont 0 h en entreprise

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces

professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires du diplôme d'état d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R.451-95 du code de l'action sociale et des familles.

La délivrance de cette attestation est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la vérification de l'acquisition par le stagiaire des connaissances, gestes et comportements adaptés à une situation d'urgence.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Etapes de recrutement : information collective et dépôt de dossier (cv et lettre de motivation)

Certification :

La formation aux gestes et soins d'urgence est dispensée par des formateurs habilités par les CESU

délivrée par le MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Circulaire DGOS/DGS/RH1/MC n° 2010-173 du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé

COÛT

nous consulter

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

01.34.48.59.00

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

MATIAS Christine

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité en situation de handicap. Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

